Lettre ouverte à monsieur Anouar Haddam

(Porte-parole de l'ex-FIS et des groupes terroristes aux Etats-Unis)

(1ère partie)

Suite au débat (*) organisé par 'ARNA, une radio américaine, diffusant en langue arabe à partir de Washington DC, au sujet de la prochaine élection présidentielle algérienne, dans le contexte de la crise que traverse le pays, je m'adresse encore une fois à vous, M. Anouar Haddam, pour vous informer et informer l'opinion publique nationale et internationale de la traduction sur le terrain de votre "djihad el-moussalah" mené par vos hordes intégristes contre la société algérienne.

En effet, de Chicago où vous résidez, vous avez déclaré en substance, au nom de l'ex-FIS et de ses groupes armés, que votre mouvement est non seulement contre la tenue de l'élection présidentielle mais qu'il s'oppose à tous les participants à ce scrutin : individus, associations, partis politiques. Usant d'un ton menaçant, vous avez confirmé votre hostilité à la sanction des urnes.

Vous vous êtes permis de dire face au monde entier et sans aucune gêne ou embarras que votre nébuleuse intégriste continuera le "djihad armé" pour faire respecter le "choix du peuple".

En d'autres termes, vous invoquez le "choix du peuple" pour interdire à ce peuple de choisir librement son futur président. Or les responsables de l'ex-FIS ont eux-mêmes organisé une grève insurrectionnel le en mai 1991 pour exiger du pouvoir de l'époque de tenir une élection présidentielle anticipée, en violation de la Constitution. Cette grève a du reste révélé la détermination des partisans de l'ex-FIS à violer les règles du jeu démocratique, une tois parvenus au pouvoir. En dépit de son laxisme envers votre mouvement, le pouvoir fut contraint alors d'arrêter et de traduire en lustice ses responsables.

Qui vous permet aujourd'hui, trois ans après avoir entrepris délibérément de mettre la nation à feu et à sang, de vous opposer à la participation des autres formations politiques à l'élection présidentielle prévue le 16 novembre 1995 ? Qui vous donne le droit de les menacer par le "djihad armé" que vous prônez et que vous justifiez au nom de l'Islam ?

Ne pensez-vous pas que les crimes sauvages, les destructions des usines, des écoles, des ponts, des moyens de transports publics, les incendies de forêts dans un pays menacé par l'avancée du désert... perpétré par vos "moudjahidine" vous dénient le droit de parler au nom du peuple algérien?

Ce peuple que vos agissements et votre comportement ont rendu si honteux aux yeux du monde i

En outre, quelles que soient la justesse et la sainteté de votre cause, elles ne peuvent justifier la mise à mort de l'intelligence algérienne, l'âchement et gratuitement assessinée, à travers nos éducateurs, nos journalistes, nos artistes, nos écrivains, nos avants

Lors du débat, je me rappelle vous avoir conseillé de demander aux responsables de votre organisation intégriste de mettre fin au cycle macabre de représailles qu'ils ont initié en recourant à la terreur la plus insensée de l'histoire moderne. Car l'établissement d'un sol- disant "Etat islamique" par les meurtres et les assassinats collectifs, les décapitations, les égorgements, les viois des femmes et des fillettes, les mutilations des corps, les cadavres piégés, les

bombes dans les rues aux heures de pointe, les aéroports, les malsons, les édifices publics... a fini par mettre en branle un processus infernal non seulement de dévalorisation de la personne humaine mais aussi de désislamisation et de deshumanisation de vos prétendus "moudjahidine", transformés en machines à semer la mort, la désolation, la dévastation...

Votre réponse révète non seulement votre aveuglement et entêtement mais aussi vos prises de position contradictoires et surtout votre hypocrisie, "nilaq". Ce qui peut signifier que même vous qui ne tuez pas directement avez été profondément affecté par le processus de desistamisation et de "déshumanisation". Vous avez en effet dit à plusieurs reprises que vous "dénoncez tout terrorisme" qui provoque la "mort des innocents". Vous avez déclaré que les signataires du contrat national de Rome ont demandé la constitution d'une commission nationale d'enquête habilitée à déterminer les responsabilités dans les crimes sauvages que J'ai attribués à votre "nébuleuse intégriste". Vous avez donc tenté d'insinuer, et ce après avoir revendique d'innombrables actes terroristes odieux et lâches, dont l'assassinat du professeur de psychiatrie, le Dr Boucèbci, la bombe du boulevard Amirouche, qui à la veille du Ramadhan tua plus de quarante personnes et blessa plus de deux cent-cinquante citoyens et citoyennes innocents, que votre organisation n'est pas responsable de ces crimes sauvages. Cependant vous vous êtes tout de suite contredit en affirmant que vos "moudjahidine" continueront le 'djihad armé" jusqu'à ce que la dictature militaire respecte le choix du peuple.

Ma conscience de citoyen indigné et mon devoir d'éducateur-chercheur, qui continue toujours d'essayer de s'éduquer jusqu'à la fin de ses jours, en tâchant de sei consacrer corps et âme à la recherche de la vérité et une vérité toujours relative, me contralgnent de vous écrire pour vous informer, al vous ne l'êtes déjà, des drames induits par votre "diihad el-moussalah".

Le mardi 29 août 1995, vers 20 heures, l'ai reçu un coup de téléphone du Nord Constantinois, où j'al été maquisard entre 1955 et 1962, et dont j'al connu la plupart des villages ruraux et leurs habitants, surtout ceux de ma génération. Mon interlocuteur m'intorma alors d'une voix accablée, cachant à peine son dégoût et son Indignation, en ces termes : le désespoir a poussé les membres des hordes intégristes que leur rejet par le peuple et leur défaite par les forces de sécurité ont transformés en mutants plus brutaux et plus sauvages que les bâtes féroces blessées et traquées à commettre des crimes qui dépassent tout entendement.

Le leudi 17 août des groupes armés terroristes firent irruption à Berraq, un village de la commune d'El Grarem, à une trentaine de kilomètres dans le nord-ocest de Constantine où ils égorgèrent quatorze mères de famille en présence de leurs proches

Parmi elles, trois étaient enceintes et l'une mère d'un bébé de trois jours ! Comble de l'horreur, une fillette supplia les membres de cette bande d'épargner sa mère pour qu'elle puisse continuer à prendre soin de ses frères et sœurs et de l'égorger à sa place I L'émir de la horde lui asséna un coup de pied pour l'éloigner et trancha lui-même la gorge de sa mère.

Je vous rappelle ainsi qu'à vos autoproclamés "chouyoukhs" charlatans que même durant une guerre déclarée officiellement entre les premiers musulmans et leurs ennemis de l'heure, le Prophète (que le Salut soit sur Lui) ordonna à Abdurrahman Ibn Awt, son chef militaire de "na jamais commettre d'abus de confiance ni de trahison, de ne jamais mutiler personne, de ne jamais tuer une mineure ou une famme. Ceci est le pacte de Dieu et la conduite de son Prophète pour votre guidance".

En outre, le Prophète (que le Salut soit sur Lui) précisa aux troupes dépêchées pour arrêter l'avancée de l'armée byzantine: "En vengeant les blessures qui nous ont été infligées, ne molestez pas les habitants inoffensils dans leur retraite domestique, épargnez la faiblesse des femmes, ne blessez pas les bébés accrochés au sein ou ceux qui sont malades et au lit. Gardezvous de démolir les maisons des habitants qui n'opposent pas de résistance, ne détruisez pas leurs moyens de subsistance, ni leurs arbres fruitiers, ni ne touchez à leurs palmiers... et ne mutilez pas les corps, ne tuez oas les enfants".

Une autre version apporte les précisions suivantes: "Si Dieu voité accorde la victore, n'abusez pas de volte aventage et pre-nez garde à ne pas técher vos épées du sang de celui qui se rend. Vous ne touche, rez davantage ni les enfants; ni les termes ni les hommes intimes que vous trouverez parmi les ennemis. Nerdefinit sez pas les produits de la larra ne relevante pas les maisons. Ou audité de la larra ne relevante soit commise si-elle n'ast nécessité. Ne troublez pas le calme des moistes des ermites, ne détruisez pas leurs des pas leurs de la salva.

Mahfoud Bennoune

(*) Ce débat qui s'est déroulé le 20 août par téléphone a mis en présence frois points de vue : celui de M. Mahfoud Nahnah à partir d'Alger, celui de M. Haddam à partir de Chicago et celui de M. Bennoune à partir de Oétroit. El Watan